

f ormation

Mardi 28 Avril 2009



LA TOXICITÉ DES PRODUITS DU TEXTILE-HABILLEMENT ET LE RÈGLEMENT REACH

- Quelles sont les limitations ou interdictions des différents colorants, traitements et apprêts (colorants azoïques, formaldéhyde, PCP, métaux lourds...) en Europe et à l'International ?
- Quels sont les objectifs du règlement REACH et ses enjeux pour la filière Textile-Habillement-Distribution ?
- Maîtrisez-vous vos obligations vis-à-vis de REACH ?

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Une analyse de la réglementation européenne et internationale applicables au secteur.
- Une description des essais à mettre en œuvre pour respecter les cahiers des charges ou obtenir une certification.
- Les obligations et les enjeux du règlement REACH pour la filière Textile-Habillement-Distribution.

LA FEDERATION
**EXPERTISE
TEXTILE**
FORMATIONS • MISSIONS
PUBLICATIONS

LA FEDERATION – EXPERTISE TEXTILE – 37/39, rue de Neuilly – 92110 Clichy
Tél. : 01 49 68 33 50 – Fax : 01 49 68 04 78 – Site web : www.la-federation.com

PROGRAMME

Introduction

- **Réglementation, normalisation, labels : principes, applications, contrôles et sanctions.**
- Réglementations française et communautaire
- Réglementations dans certains pays à l'International
- Labels : Oeko-Tex et Ecolabel

Toxicité des produits textiles

- **Présentation générale.**
- **Étude des substances potentiellement à risques :**
 - Colorants allergènes et cancérigènes
 - Colorants azoïques
 - Formaldéhyde
 - PCP et similaires
 - Métaux lourds
 - Nickel pour les accessoires
 - Cadmium
 - Dérivés d'étain et plastifiants
- **Pour chacune des substances ci-dessus, seront développés les éléments suivants :**
 - Définition/risques potentiels
 - Méthodes d'essai

Règlement REACH et ses enjeux dans la filière Textile-Habillement-Distribution

- **Définitions et objectifs de REACH.**
- **Calendrier de mise en oeuvre de ce règlement.**
- **Principales dispositions de REACH vis à vis des substances chimiques, des préparations et des articles.**
- **Enjeux et conséquence de REACH pour la filière Textile mais aussi Habillement & Distribution.**
- **Se préparer à la mise en oeuvre de REACH.**

ANIMATION / ORGANISATION

- **Daniel FUES**, Responsable Santé et Sécurité – IFTH de Mulhouse.
- **Karine SFAR**, Directrice Environnement - Union des Industries Textiles
- **Fanny SCHERER**, Responsable Juridique - La Fédération - Expertise Textile.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Intervention de spécialistes.
- Présentation de tests.
- Débat : questions/réponses des stagiaires.

PUBLIC CONCERNÉ

PDG, Directeurs Généraux, Directeurs Juridiques, Directeurs Industriels, Directeurs Commerciaux, Directeurs Export, Responsables Qualité, Chefs de Produits..

Mardi 28 Avril 2009

LA TOXICITE DES PRODUITS DU TEXTILE-HABILLEMENT ET LE REGLEMENT REACH

Société: _____

Secteur d'Activité: _____ Site Web: _____

Adresse: _____

Code Postal: _____ Ville: _____ Pays: _____

Téléphone: _____ Fax: _____

PARTICIPANT

Nom: _____ Prénom: _____

Fonction: _____ E-mail: _____

Responsable Formations: _____

MODALITÉS DE RÉGLEMENT

- Vous gérez vous-même votre budget de formation.
Merci de renvoyer votre bulletin d'inscription accompagné d'un chèque de 717,60 euros, à l'ordre de LA FEDERATION DE LA MAILLE, correspondant au règlement TTC.
- Votre budget de formation est géré par un organisme collecteur (OPCA).
Dans ce cas, veuillez consulter au préalable votre organisme de formation pour la demande de prise en charge ; après accord, merci de nous indiquer ses coordonnées :

Nom de l'organisme: _____

Responsable du dossier: _____

Adresse: _____

Code Postal: _____ Ville: _____ Pays: _____

Téléphone: _____ Fax: _____

"En m'inscrivant, je déclare avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de participation aux formations (ou missions) établies par la Fédération de la Maille & de la Lingerie". Ces conditions sont disponibles à l'adresse Internet suivante : www.la-federation.com/formation.

Date

Signature

Cachet de l'entreprise

COÛT DE LA FORMATION

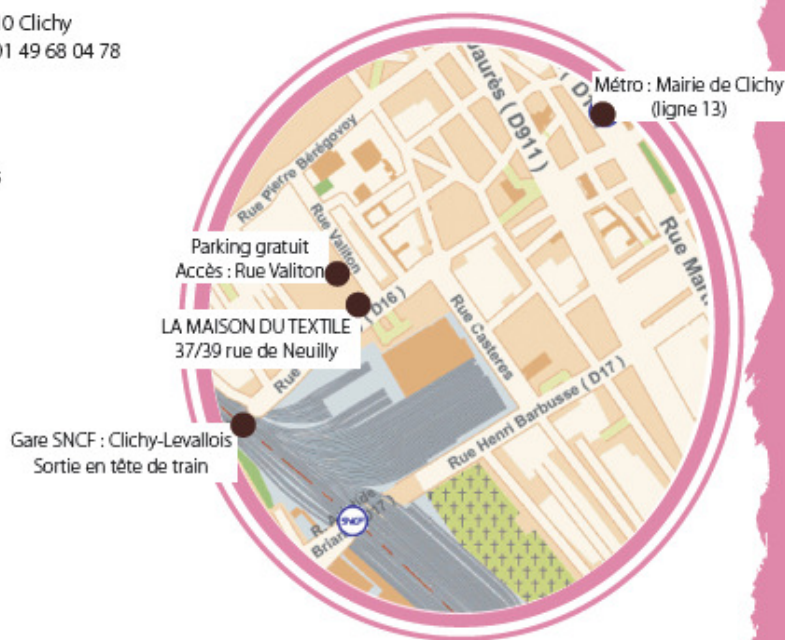
- Participation HT 600,00 €
TVA 19,6% 117,60 €
Total TTC 717,60 €
par participant
(repas et pauses compris)
- Vous êtes adhérent de La Fédération de la Maille & de la Lingerie
Pour bénéficier du tarif préférentiel réservé aux adhérents,
veuillez contacter Corinne CUZIN au 01 49 68 33 51.

DIRECTION PÉDAGOGIQUE & COMMERCIALE

- Fanny SCHERER
fscherer@la-federation.com

LIEU ET ACCÈS À LA FÉDÉRATION

- La Fédération
37/39, rue de Neuilly - 92110 Clichy
Tél. : 01 49 68 33 50 - Fax : 01 49 68 04 78
- 9h00 - 18h00
- Métro : Mairie de Clichy
- Gare SNCF : Clichy-Levallois



**LA
FEDERATION**
de la maille & de la lingerie

LA FEDERATION – EXPERTISE TEXTILE
37/39, rue de Neuilly – 92110 Clichy
Tel.: +33 (0)1 49 68 33 50 – Fax: +33 (0)1 49 68 04 78 – Site Web : www.la-federation.com
Siret : 78435797200024 – APE : 911A – Organisme de formation : 11 92 11 81 892